



Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

Message d'intérêt public

Invitation à se joindre au Comité consultatif sur l'itinérance

26 octobre 2026 — Iqaluit (Nunavut)

Le Comité consultatif sur l'itinérance (CCI) de la Ville d'Iqaluit est à la recherche d'une personne de la communauté ayant déjà vécu une situation d'itinérance qui aimerait se joindre à notre comité. Votre vécu et votre point de vue aideront le CCI à mieux comprendre les besoins locaux et à prendre des décisions qui tiennent compte de la réalité des personnes confrontées à l'itinérance ou à une situation instable en matière de logement à Iqaluit.

Qu'est-ce que le programme Vers un chez soi?

Le programme Vers un chez soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance est un programme fédéral qui appuie les initiatives locales visant à prévenir et à réduire l'itinérance. La Ville d'Iqaluit est l'entité communautaire responsable de la gestion de l'enveloppe de financement territorial consacrée à la lutte contre l'itinérance à Iqaluit. Le CCI travaille en étroite collaboration avec la Ville pour contribuer à orienter ces efforts.

Quelles sont les fonctions du CCI?

Recommander les priorités en matière de financement du programme Vers un chez soi et examiner les projets soumis pour obtenir du financement;
Contribuer à l'élaboration et à l'approbation du plan communautaire et du rapport annuel sur l'itinérance;
Favoriser la concertation entre les organismes communautaires, les organisations inuites, les gouvernements, les fournisseurs de services et les personnes ayant une expérience vécue une situation d'itinérance;
Soutenir la coordination de l'accès aux services, la qualité des données, la protection des renseignements personnels et l'utilisation des données communautaires pour améliorer les services;
Cerner les défis et les possibilités à l'échelle locale pour prévenir et réduire l'itinérance.



Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

Quel sera votre rôle?

En tant que membre votant du CCI, vous devrez assister aux réunions et y participer, partager votre point de vue, contribuer à déterminer les priorités de la communauté, examiner les plans et les recommandations, et prendre part aux réflexions visant à déterminer les décisions les plus bénéfiques pour l'ensemble de la communauté.

Le CCI se réunit au moins quatre fois par année. Les membres doivent respecter la confidentialité, se conformer au mandat du CCI et déclarer tout conflit d'intérêts. Avant de rejoindre le CCI, vous recevrez une séance d'orientation. La Ville collaborera avec vous afin de déterminer les mesures de soutien raisonnables qui faciliteraient votre participation.

Vous souhaitez en savoir plus?

Devenir membre du CCI, c'est avoir la possibilité de contribuer à l'élaboration des stratégies et aux décisions de financement en matière de lutte à l'itinérance à Iqaluit. Si cette occasion vous intéresse ou si vous souhaitez en discuter de façon informelle avant de prendre une décision, veuillez communiquer avec Graham Hastie au plus tard le 15 décembre.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Graham Hastie

Coordinateur du programme Vers un chez soi

grahamhastie@nasaijit.com